RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2002 D 00695
Numéro SIREN : 301 170 445
Nom ou dénomination : DIFFUS'AGRI COOP

Ce dépôt a été enregistré le 09/03/2022 sous le numéro de dépôt 2251

DIFFUS'AGRI COOP

Société Coopérative Agricole

Siège social : Les Communaux

01960 SERVAS

301 170 445 RCS BOURG EN BRESSE

Numéro d'agrément : 11414

PROCES VERBAL DE

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 9 DECEMBRE 2021

Extraits

L'an deux mille vingt-et-un, le neuf décembre, à neuf heures, à la salle des Fêtes de SAINT PAUL DE VARAX (01240) – Quartier du Maz, les adhérents de la Coopérative DIFFUS'AGRI COOP se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation faite par le Conseil d'Administration à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

.....

– Constatation de la démission d'un administrateur et nomination de nouveaux administrateurs ;

.....

Monsieur Guillaume FAVIER préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la Coopérative DIFFUS'AGRI COOP.

Il constate que l'assemblée a été régulièrement convoquée par lettre individuelle adressée aux associés coopérateurs et avis insérés dans le journal d'annonces légales LA VOIX DE L'AIN en date du 5 novembre 2021 et en date du 26 novembre 2021, pièces dont il dépose un exemplaire sur le bureau de l'assemblée et qui seront portées au dossier de la présente assemblée.

La société CFX AUDIT représentée par Monsieur Frédéric GIRODON, Commissaire aux Comptes, est présent à cette assemblée. Il a été convoqué par lettre remise en mains propres en date du 18 novembre 2021.

Le Président fait procéder à la nomination des scrutateurs par l'assemblée. Cette dernière désigne :

- Monsieur Didier PERDRIX
- Monsieur Florent SOITEL

Il propose aux scrutateurs la désignation de Monsieur Jean-Christophe PECHENART en tant que secrétaire de l'assemblée, ce qui est accepté.

.....

Puis, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

.....

SEPTIEME RESOLUTION – Démission d'un administrateur - Nomination de nouveaux administrateurs

1/ Démission d'un administrateur :

L'Assemblée Générale prend acte de la démission de Monsieur Patrick MARTIN de ses fonctions d'administrateur.

L'Assemblée Générale donne alors quitus entier de son mandat à Monsieur Patrick MARTIN.

2/ Nomination de nouveaux administrateurs :

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, statuant à titre ordinaire, décide de procéder à l'élection de nouveaux administrateurs en la personne de :

- ✓ Monsieur Jérôme LIMANDAS, demeurant à SAINT PAUL DE VARAX (01240) - 400 chemin de Montsevelin ;
- ✓ Monsieur Benoît JAMBON, demeurant à BUELLAS (01310) – 224 chemin de l'Ail ;
- ✓ Monsieur Etienne CURTY, demeurant à VONNAS (01540) – 107 C rue du 19 Mars 1962.

L'Assemblée Générale constate que le dépouillement du vote sur la nomination des nouveaux administrateurs a donné le résultat suivant :

Votants : 84 Exprimés :

✓ Monsieur Jérôme LIMANDAS	81 Voix
✓ Monsieur Benoît JAMBON	81 Voix
✓ Monsieur Etienne CURTY	81 Voix

qui sont déclarés élus pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice devant se clore le 30 juin 2024, sauf l'effet du tirage au sort pour le renouvellement du tiers.

.....

Le Président du Conseil d'administration

"Certifié conforme"
G. FAVIER